



BELGAQUA

**PRESCRIPTIONS POUR LA PROTECTION D'INSTALLATIONS ET APPAREILS
POUR USAGE NON DOMESTIQUE**

FEUILLE DE TRAVAIL
06-060-015

Traitement de l'eau

CREATION
17/11/1983

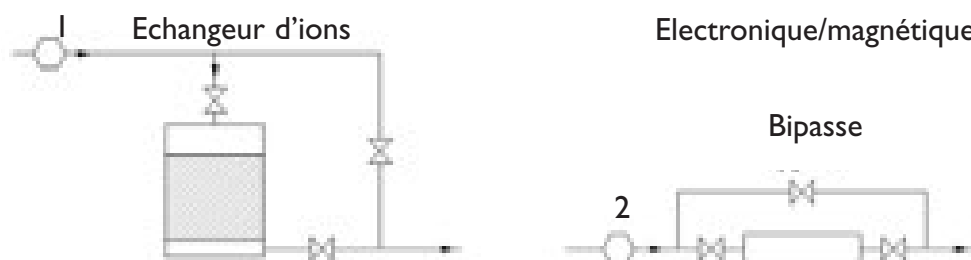
REVISION
01/06/2013

**Adoucissement d'eau ou traitement anti-
dépôt (non destiné à la consommation
humaine)**

Description

1. Adoucissement d'eau par échangeur d'ions.
2. Traitement anti-dépôt électrique/magnétique.

Schéma de principe



Analyse de risque

1. Siphonnage et/ou contre-pression (cat. 3)
2. Siphonnage et/ou contre-pression (cat. 1)

Mode de contamination

Siphonnage et/ou contre-pression

Matrice d'installation

Pression	Catégorie de fluide				
	1	2	3	4	5
p = atm					
p > atm	x(2)		x(1)		x

Protection suivant NBN EN 1717

1. AA-AB-AC-AD-AF-AG-BA-CA
2. Aucune protection nécessaire.

Protection admise par BELGAQUA

n.a.

Protection minimale recommandée par BELGAQUA

1. CA

Commentaire BELGAQUA

- Le sel de régénération doit être conservé et utilisé dans des conditions hygiéniques.
- Les conduites d'évacuation vers l'égout doivent être pourvues d'une interruption visible de minimum 2 cm (voir feuille de travail 06-000-010).